

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 juillet 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 23 juillet 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre en date du 22 juillet 2015, qui vous a été adressée par le Président de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, Khaled Khoja (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**



**Annexe à la lettre datée du 23 juillet 2015 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

En prévision du débat ouvert que le Conseil de sécurité consacra au Moyen-Orient, c'est avec une vive inquiétude que j'appelle votre attention sur le bilan des victimes civiles qui ne fait que s'alourdir à Zabadani (Syrie). Depuis près de trois semaines, les forces du régime syrien et les terroristes du Hezbollah ont mené une attaque meurtrière contre Zabadani et largué sur la ville 600 barils d'explosifs, au rythme de plus de 30 bombes par jour.

D'après l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, les attaques aériennes du régime qui ont frappé Zabadani sans discrimination ont occasionné d'immenses destructions et fait un nombre sans précédent de morts parmi la population civile. Le siège entrepris de manière calculée par le régime contre Zabadani, et les attaques au moyen d'avions de combat et d'hélicoptères visant des zones civiles ont réduit la ville en amas de gravats, privant des milliers de personnes d'eau, d'aliments et de soins médicaux.

Dans une déclaration publiée le 22 juillet 2015, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a demandé au Gouvernement syrien d'arrêter d'utiliser des armes rudimentaires qui frappent sans discrimination, telles que les barils d'explosifs, sur ses propres villes. Il est impératif que le Conseil de sécurité fasse une demande analogue et condamne les attaques impitoyables du régime syrien visant des civils à l'intérieur de Zabadani. Il est également impératif que le Conseil condamne les atrocités perpétrées par les terroristes du Hezbollah et les forces iraniennes dans la région du Qalamoun.

Zabadani, située au nord-ouest de Rif-Damas, près de la frontière libanaise, est devenue la pierre maîtresse de la collusion entre le régime, les terroristes du Hezbollah et les Gardiens de la révolution islamique. Les terroristes du Hezbollah et les forces iraniennes se déplacent à présent librement dans toute la Syrie et y commettent des atrocités contre les civils, au vu et au su et avec le plein accord du régime Assad.

L'ingérence étrangère à Zabadani n'est, hélas, que le dernier exemple en date des conséquences de la crise syrienne qui ne font que s'étendre dans la région. Depuis plus de quatre ans, les voisins de la Syrie ont dû assumer le fardeau de la crise humanitaire en Syrie et hébergent désormais un nombre record de réfugiés, plus de quatre millions. Ces 18 derniers mois, la Syrie elle-même est devenue le foyer de l'abominable groupe terroriste EIIL, qui contrôle désormais un tiers du territoire syrien et une population de quelque 6 millions d'habitants, dont plus de 350 000 sont des enfants.

L'escalade, sur le plan régional, de la crise syrienne représente une menace directe pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité n'a pas encore réussi à enrayer la menace. Il est fondamental qu'il agisse sur le champ, au moyen de l'adoption des mesures suivantes :

- Condamner les atrocités commises par le Hezbollah en Syrie et exiger qu'il se retire du territoire syrien;

- Exercer la plus grande vigilance en matière de surveillance de l'application de l'accord sur le nucléaire iranien et de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité qui, une fois qu'elle sera appliquée, permettrait au régime de récupérer des milliards de dollars dont le Conseil devra s'assurer qu'ils ne servent pas à alimenter et armer la machine de guerre syrienne;
- Obtenir la cessation par le régime syrien des bombardements aériens aveugles qui ont fait plus de 60 % de morts parmi les civils en Syrie et entraîné la vaste majorité des décès à Zabadani et autoriser une zone de protection.

Le 2 juin 2015, le général iranien Qassem Soleimani lançait une mise en garde, disant que le monde sera surpris par ce que l'Iran et les dirigeants militaires syriens préparent pour les jours à venir. Nous savons aujourd'hui en quoi consistait cette surprise. À Zabadani et ailleurs, l'Iran s'emploie à financer, attiser et faciliter les atrocités commises par le régime Assad sur la personne de citoyens ordinaires. Un accord visant à assouplir les sanctions contre le régime iranien ne doit pas se faire au détriment du peuple syrien.

Au nom de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents coincés à l'intérieur de Zabadani, je demande au Conseil de sécurité de condamner l'agression iranienne en Syrie et d'adopter les mesures nécessaires pour sauver des vies en Syrie et empêcher toute nouvelle escalade de la crise.

Le Président de la Coalition nationale
des forces de la révolution et de l'opposition syriennes
(*Signé*) Khaled **Khoja**